

Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 9 mai 2016

Adrien-Gamache	----		
André-Laurendeau	----	Jacques-Rousseau	Jacques Seminario
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Joseph-De Sérigny	Stéphanie Bartolemeu
Armand-Racicot	Betty Jansen	Lajeunesse	AUCUN
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Laurent-Benoît	----
Bourgeois-Champagnat	----	Lionel-Groulx	----
Carillon	Tyna Phaneuf Binah Looky (S)	Marie-Victorin (Brossard)	----
Charles-Bruneau	Patrick Côté (S)	Marie-Victorin (Longueuil)	----
Charles-LeMoynes	----	Maurice-L.-Duplessis	----
Christ-Roi	Nicola Grenon	Mgr.A.-M.-Parent	Normande Caron
Curé-Lequin, Du	Yanick Cyr	Monseigneur-Forget	----
D'Iberville	Joseph Diémé	Paul Chagnon	---
De La Mosaïque	Danny Hill	Paul-de-Maricourt	AUCUN
De Maricourt	Stéphane Riopel	Pierre-D'Iberville	----
De Normandie	----	Pierre-Laporte	----
De la Rose-des-Vents	Mario Giguère	Préville	Suzanne Rousseau
Des Mille-Flours	Marie-Ève Fortier	Rabeau	Pierre-Olivier Simard
des Petits Explorateurs	Nicolas Gauthier		
Des Quatre-Saisons	Valérie Plourde Émilie Bouchard (S)	Sainte-Claire (Brossard)	Marlène-Annie Samson
Des Saints-Anges	----	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Du Jardin-Bienville	Catherine Sauvé	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier
Du Tournesol	AUCUN	Saint-Joseph	----
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	----
Internationale de Greenfield-Park	Hélène Garon	Saint-Laurent	Amanda Zeng (S)
Internationale Lucille- Teasdale	Nora Hank	Saint-Romain	Marie-Claude Morin (S)
École secondaire de l'Agora	---	Samuel-De Champlain	---
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	Tourterelle	Caroline Ménard
École spécialisée des Remparts	AUCUN		
Félix-Leclerc	----	Comité ÉHDAA	Ida Francoeur N. Brosseau (S)
Gaétan-Boucher	David Jean Valcke		
Gentilly	----	Secrétaire administratif	—
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Participants	
Georges-P.-Vanier	Sylvain Pouliot	Direction générale	Sylvie Caron Marie-Dominique Taillon Raynald Thibault
Gérard-Filion	Ida Francoeur		
Guillaume-Vignal	Andréanne Gélinas	Public	Stéphanie Cloutier Caroline Émond
Hubert-Perron	Véronique Paquin		
Jacques-Ouellette	Stéphane Lambert		

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

Jacques Seminario souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-0905-2016-01

Sur proposition dûment faite par Nicolas Brosseau et appuyée par Bruno Marcoux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3) PAROLE AU PUBLIC

Mesdames Stéphanie Cloutier et Caroline Émond font un appel à la mobilisation et invitent personnellement les parents et citoyens à signer la carte de vœux virtuelle <http://jpmep.com/carte-de-voeux/> soulignant le 1er anniversaire du mouvement « Je protège mon école publique », mouvement citoyen indépendant formé de parents qui a pour mission de mettre en œuvre des actions visant à dénoncer le sous-financement de l'école publique au Québec et ses conséquences désastreuses sur la qualité de vie des élèves, et à émettre un vœu pour l'école publique. Le 1er mai marque un an de mobilisation historique rassemblant plus de 115 000 participants dans les chaînes humaines aux quatre coins de la province pour dénoncer le sous-financement et l'état lamentable de l'école publique au Québec et donner une voix à nos enfants, trop jeunes pour le faire eux-mêmes, mais surtout trop jeunes pour payer le prix de l'austérité.

L'initiative de la carte de vœux du 1er mai sera suivie, le 1er juin, par une dernière édition des chaînes humaines devant les écoles avant la fin des classes. Cartes et vœux seront remis symboliquement par les délégués du comité organisateur du mouvement au ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, à l'occasion d'une rencontre prochaine.

Monsieur Seminario remercie mesdames Cloutier et Émond pour leur intervention.

4) PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Jacques Seminario rappelle aux membres qu'ils sont en fonction jusqu'à leur remplacement en octobre prochain, s'il y a lieu. Il précise également qu'il n'est pas exclus qu'ils peuvent être convoqués pour des situations exceptionnelles d'ici là.

Nicola Grenon informe les membres de la préparation du bilan des activités du CP pour l'année 2015-2016 qui sera déposé à la rencontre du mois de juin, et ainsi que de l'envoi d'un sondage pour l'évaluation de l'année.

5) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Tel que mentionné lors de la rencontre du mois d'avril, madame Caron introduit Madame Marie-Dominique Taillon, nommée au poste de directrice générale adjointe de la CSMV le 22 mars dernier par le Conseil des commissaires.

Madame Caron poursuit avec les points suivants :

Les Olympiades

Au cours des dernières semaines, plusieurs élèves se sont distingués dans le cadre des Olympiades de la formation professionnelle en Montérégie. Aussi, à la suite de ces compétitions, 33 candidats provenant de sept commissions scolaires de la Montérégie ont été sélectionnés et comme toujours, les élèves de la CSMV ont fait montre de leur talent. Afin de souligner le mérite de ces élèves, le Comité régional des Olympiades en Montérégie (CROM) a tenu, le 21 avril dernier, en collaboration avec la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), une soirée de reconnaissance à leur intention. C'est en présence de nombreux invités que ces élèves ont été accueillis au Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy, et ce, par Madame Carole Lavallée, présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin; organisation hôte de la soirée.

Sept élèves se sont alors distingués dans le cadre des 14e Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique qui ont eu lieu à Québec du 4 au 7 mai 2016 pour remporter une médaille d'or, deux d'argent et trois de bronze. Une mention d'honneur a également été attribuée. Ces compétitions permettent aux élèves qui y prennent part de vivre une expérience des plus enrichissantes. Pour ceux et celles qui y assistent, il s'agit d'une belle occasion d'apprécier tout le savoir-faire développé par ces finissants dans le cadre de leur formation.

Service de garde ÉHDAA

Le gouvernement n'accorde plus de service de garde pour les élèves HDAA du secondaire. Un Service de surveillance est offert par le ministère de la Famille pour les élèves HDAA âgés de 12 à 21 ans. En 2012, un sondage avait été mis en place par la CSMV; les membres conviennent avec Madame Caron qu'une nouvelle analyse devrait être mise en place concernant les besoins pour les élèves particuliers en service de garde, les besoins en formation, les problèmes rencontrés et les ressources disponibles. Par la suite, il sera plus facile de mettre en place des services qui aideront les techniciennes à répondre aux besoins de la clientèle.

D'ailleurs le nombre d'élèves se prévalant du service de surveillance des élèves de 12 à 21 ans fourni par l'organisme Mouvement Action Découverte a chuté. Il y a présentement seulement 2 inscriptions. Cet organisme souhaiterait avoir une meilleure idée des besoins de surveillance de cette clientèle et l'organisme est prêt à offrir des services là où les besoins se font ressentir. Actuellement le service est donné à l'école Louis-Philippe-Paré à Châteauguay. Le budget de 3 ans accordé par le Ministère de la Famille tire à sa fin et l'organisme souhaiterait être en mesure de connaître les besoins des élèves afin de pouvoir demander un renouvellement du projet et du budget.

Le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans octroie un soutien financier à des organismes afin qu'ils assurent, dans un cadre sécuritaire et adapté, des services de surveillance à des élèves handicapés qui étudient au secondaire. Ces services de surveillance s'adressent aux élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans qui fréquentent l'école secondaire et qui ne peuvent demeurer seuls à la maison en dehors des heures de classe. Le Programme s'inscrit dans les orientations du ministère de la Famille à l'égard de la conciliation travail-famille, car il vise à offrir aux parents d'enfants handicapés des conditions favorables à l'occupation d'un emploi ou à la poursuite de leurs études. Il vise aussi à apporter une réponse adaptée aux besoins diversifiés des familles, dont celles comptant un enfant handicapé.

L'une des conditions d'admissibilité au Programme est, qu'à la base, le groupe soit formé de 7 élèves et plus. Voici le lien pour accéder au programme :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme-surveillanceeleveshandicapes.pdf>

État des bâtisses

Tel que mentionné à la rencontre du 18 avril, Madame Caron fait le point sur l'état de la situation des terrains d'école contaminés aux hydrocarbures suite à l'article paru dans le Courrier du Sud, le 3 février 2016. Les terrains où il y avait anciennement des réservoirs d'huile ont été expertisés et l'état de la situation et les coûts de décontamination ont été transmis au MELS. Les travaux de réhabilitation ont débuté à l'été 2015 et se poursuivront à l'été 2016.

Chaque établissement de la CSMV est doté d'une trousse d'actions et d'information, afin d'agir avec prévoyance sur divers aspects qui peuvent influencer la qualité de l'air intérieur (QAI). Cette trousse élaborée par le service des Ressources matérielles comprend la démarche à suivre pour la gestion des plaintes et lors de problèmes de qualité de l'air à l'intérieur des établissements, les mesures essentielles au contrôle de la QAI, la liste des produits chimiques prohibés dans les établissements, les notions de base, concepts et définitions de la qualité de l'air, l'importance de la ventilation naturelle, la sensibilisation sur l'amiante dans nos établissements, l'entretien ménager des revêtements de plancher contenant de l'amiante, la procédure de sécurité à l'égard de la dangerosité reliée aux gaz d'échappement, la grille d'inspection visuelle de dégâts d'eau et de contamination fongique.

Nicola Grenon, représentant de l'École Christ-Roi, demande s'il y a beaucoup de cas de moisissures.
R. : Non. Cependant, les situations demandant une vérification sont traitées selon le Guide sur l'évaluation et l'élimination des champignons/moisissures dans les environnements intérieurs mieux connu sous le nom de « Protocole de New York » dans les cas de moisissure et d'amiante.

Hélène Garon, représentante de l'École internationale de Greenfield Park, soulève le problème de vermiculite d'un niveau très élevé de préoccupation à la Commission scolaire Riverside. Madame Caron fait part que l'équipe du service des Ressources matérielles de la CSMV collabore avec l'équipe de la Commission scolaire Riverside mais la CSMV n'est pas responsable des travaux; elle participe seulement aux discussions.

Madame Caron annonce la présence de monsieur Raynald Thibeault, directeur général

Monsieur Raynald Thibeault s'adresse aux membres pour les saluer avant son départ à la retraite. Il tient à remercier les parents pour ses 5 années de pur bonheur en tant qu'ardent défenseur de l'école publique et le beau travail de complicité. Monsieur Seminario invite les membres à la pause afin de leur permettre de saluer personnellement M. Thibeault.

Séquence de l'adoption budgétaire

En temps normal, la réception et l'analyse des paramètres budgétaires du MEES se font en avril. Malheureusement, cette année encore, le MEES accuse un retard d'au moins 4 semaines. Dans ce cas, étant donné l'ampleur du processus budgétaire dans une commission scolaire de grande taille, on indexe les salaires, on actualise la clientèle et on considère les subventions égales à l'année précédente en espérant ne pas avoir de compressions surprises à l'arrivée des paramètres (les rumeurs annoncent une baisse importante!).

Projet pilote Orientation

En réponse à la question soulevée par Serge Lefebvre lors de la rencontre du 18 avril concernant le continuum du projet pilote COSP instauré en 2014-2015 pour lutter contre le décrochage scolaire pour le primaire (3^e) et deux cycles du secondaire (1^e et 2^e), Madame Caron fait le point. Le lancement de la deuxième année d'expérimentation des contenus en orientation scolaire et professionnelle

(COSP) s'est tenu le 8 octobre 2015. L'École primaire Adrien Gamache et l'École secondaire Gérard-Filion sont les établissements de la CSMV où le projet pilote est actif.

Les équipes-écoles qui participent à l'expérimentation sont invitées à s'appuyer sur leurs pratiques existantes en approche orientante. Pour sélectionner les activités à proposer aux élèves sur les contenus en orientation scolaire et professionnelle, des repères sont fournis par le Ministère. L'essentiel est de s'assurer qu'une pratique retenue permet une appropriation explicite des contenus du continuum par les élèves. En mars 2015, les écoles faisant partie de l'expérimentation constataient que : les contenus du continuum sont pertinents, suffisants, clairs; sept heures permettent de couvrir suffisamment un ou quelques contenus auprès de l'ensemble des élèves d'un niveau, bien qu'il soit tentant pour certains milieux du primaire de vouloir aborder tous les contenus désignés pour un cycle; des mesures ont été mises en place pour que l'enseignant concerné n'ait pas à vivre un alourdissement de sa tâche; la possibilité de miser sur des pratiques existantes en approche orientante pour présenter aux élèves les contenus obligatoires en orientation est faisable. Il importe alors de garder en tête le thème ou le concept-clé du contenu tout au long de l'activité proposée aux élèves afin qu'ils fassent les apprentissages prévus

Depuis octobre 2014, l'expérimentation de ces contenus est en cours dans une quinzaine d'écoles pilotes du Québec. Tous les commentaires, constats et questions suscités par l'expérimentation sont recueillis et serviront à valider les contenus et à éclairer le ministre à qui revient la décision de définir les contenus qui seront éventuellement obligatoires pour tous les élèves et à quel moment ils le seront, le cas échéant. (COSP), Si, dès le 3e cycle du primaire, les élèves sont accompagnés de façon continue et structurée, à raison d'un minimum de cinq à dix heures par année, sur un chemin balisé par ces contenus en orientation, nous croyons qu'au terme des sept années de ce continuum, ils auront acquis des ressources de base en orientation pour ébaucher un premier projet de vie, en plus de posséder des stratégies efficaces qui leur serviront pour s'orienter tout au long de leur vie.

Élèves transgenres

Après vérification, madame Caron reconferme qu'il n'existe aucune politique au sein de la CSMV et que présentement, la CSMV fait du cas par cas. S'il y a lieu, la CSMV s'appuiera de la politique au sein de la Commission scolaire de Montréal.

Comité culturel

Madame Caron dépose le plan d'action 2016-2017 et le bilan des activités 2015-2016 du Comité culturel de la CSMV. Les trois orientations à retenir : (a) accroître l'accessibilité à la culture (b) valoriser la culture (c) favoriser l'intégration des cultures. Elle cite également des exemples de projets en médiation culturelle via le Comité culturel composé de membres du personnel, de représentants de parents et de commissaires, qui veille à la mise en oeuvre des objectifs de la politique culturelle. Ces projets aboutissent à la présentation de créations qui ont nécessité la participation des enseignants et sollicité la créativité des élèves.

Serge Lefebvre veut savoir où le 1M\$ accordé directement aux commissions scolaires par le MEES pour l'année 2015-2016 a été appliqué ? Madame Caron réfère aux changements apportés au programme La culture à l'école. La fermeture des directions régionales du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a amené le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le MEES à revoir le partage des responsabilités quant au soutien financier des activités scolaires à caractère culturel. Dorénavant, le MEES collabore directement avec les commissions scolaires pour effectuer la gestion des activités qui ont lieu à l'école. Pour toute l'information, veuillez consulter le site du MEES. Quant aux sorties scolaires, elles sont soutenues par l'intermédiaire d'ententes de partenariat (Mesure de concertation régionale en culture-éducation) que le MCC met en place.

Catherine Sauvé, représentante de l'École du Jardin Bienville, questionne ce que la CSMV fera avec les élèves dans le secteur St-Hubert à cause du délai de construction de l'école du Faubourg Cousineau.
R. : Madame Caron mentionne que la CSMV est bien consciente du problème et commence à utiliser

les locaux de bibliothèques et autres pour y remédier temporairement. Rappelons que cette école est très attendue dans ce secteur puisque l'école actuelle, Jardin Bienville, déborde. Le nouveau bâtiment devait être construit pour septembre 2016, mais les retards dans l'acquisition du terrain et dans d'autres étapes du projet ont repoussé la date d'ouverture officielle de l'école. Elle devrait finalement accueillir ses premiers élèves à la rentrée 2017.

6) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CP DU 18 AVRIL 2016

Résolution N° CP0905-2016-02

Sur proposition dûment faite par Tyna Phaneuf et appuyé par Serge Lefebvre, les membres conviennent d'adopter le procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 18 avril 2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

7) DÉBORDEMENT DES CLASSES DE MATERNELLE DANS CERTAINES ÉCOLES

Catherine Sauvé, représentante de l'École du Jardin Bienville et présidente du conseil d'établissement décrit le contenu de la résolution du Conseil d'Établissement de l'école du Jardin Bienville concernant la relocalisation des élèves de la maternelle en surplus qui fut expédiée à l'attention de madame Froment pour présentation lors de leur prochain comité de travail. Dans cette résolution, adoptée à l'unanimité ce lundi 9 mai à 18h05, se trouvent plusieurs demandes et tout autant de scénarios raisonnables qui demandent à être étudiés dans leurs intégralités malgré les réticences de la Direction de l'école quant au changement de vocation des locaux (seraient intouchables les locaux de musique, de service de garde ainsi que les étagères de la bibliothèque).

Nicola Grenon suggère aux membres l'adoption d'une résolution en appui à la situation critique de l'École du Jardin Bienville. Suite à la lecture de cette résolution, les membres conviennent à l'unanimité d'appuyer l'École du Jardin Bienville dans sa démarche.

Résolution N° CP0905-2016-03

Débordement des classes de maternelle à l'École du Jardin Bienville

CONSIDÉRANT la situation critique de l'École du Jardin Bienville quant aux quatre (4) groupes de maternelle risquant d'être déplacés à la rentrée 2016, plusieurs de ces enfants ayant de la fratrie à l'école;

CONSIDÉRANT la position du Conseil d'établissement de cette école telle que présentée au Comité de parents par leur représentante ;

LE COMITÉ DE PARENTS DEMANDE à la Commission scolaire de trouver rapidement une solution convenable pour les parents de l'école du Jardin Bienville évitant d'imposer trop de dérangements à ces jeunes enfants ET D'ÉVENTUELLEMENT AUTORISER une exception à la politique des locaux disponibles, ce qui serait fait avec l'assentiment du Comité de parents.

Adoptée à l'unanimité.

8) PRÉSENTATION DU MÉMOIRE DU SOUS-COMITÉ ÉHDAA PORTANT SUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES AVEC DES BESOINS PARTICULIERS AU SEIN DE LA CSMV

Nicolas Brosseau présente le mémoire du sous-comité ÉHDAA portant sur le transport des élèves avec des besoins particuliers au sein de la CSMV. Le sous-comité s'est donné comme mandat principal d'établir des propositions et des recommandations afin d'améliorer la situation dans le transport adapté au sein de la Commission scolaire Marie-Victorin. Les objectifs précis que se sont fixés les membres du sous-comité sont les suivants :

- 1) Proposer un protocole afin d'améliorer la formation des chauffeurs et les sensibiliser aux différentes approches adaptées aux besoins des élèves;
- 2) Présenter des recommandations et des pistes de solutions afin d'améliorer la relation entre élèves, parents et transporteurs dans le but d'optimiser le sentiment de sécurité et la logistique du transport adapté;
- 3) Établir une méthode ou un processus afin d'effectuer un suivi de l'évolution des incidents reliés aux transports adaptés à l'échelle de la commission scolaire et d'évaluer la sécurité dans les prochaines années en collaboration avec les parents, le milieu scolaire et les transporteurs.

Nicolas Brosseau et les membres du sous-comité souhaitent que les recommandations du mémoire soient perçues comme un moyen d'optimiser la qualité du service aux élèves dans un esprit de collaboration. Nicolas termine en sollicitant l'appui du Comité de parents dans cette démarche.

Nicola Grenon suggère l'adoption d'une résolution en appui à la démarche entreprise par le sous-comité Transport ÉHDAA. Suite à la lecture de cette résolution, les membres conviennent à l'unanimité d'appuyer la démarche du sous-comité Transport ÉHDAA.

Résolution N° CP0905-2016-04

Mémoire portant sur le transport des élèves avec des besoins particuliers au sein de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV)

CONSIDÉRANT la présentation faite au Comité de parents par les représentants du comité ÉHDAA;

CONSIDÉRANT le mémoire présenté par ceux-ci;

IL EST PROPOSÉ par Catherine Sauvé et appuyé par Nicola Grenon que

LE COMITÉ DE PARENTS APPUIE la démarche du sous-comité Transport ÉHDAA, ET SOUHAITE voir adoptées les recommandations qu'il propose.

Adoptée à l'unanimité.

9) PRÉSENTATION DU MÉMOIRE DU SOUS-COMITÉ COMMUNICATION-PARENTS

Ida Francoeur débute la présentation par une brève description du sous-comité Communication-Parents créé lors de la séance du comité de parents tenue le 18 janvier 2016. Le sous-comité s'est rencontré à quatre occasions depuis cette date afin de produire le mémoire ici présent. Le sous-comité a aussi discuté avec Hervé Charbonneau, Conseiller à la recherche et au développement – Formation et service-conseils, de la Fédération des Comités de Parents du Québec, afin d'échanger sur les différentes stratégies proposées dans ce document.

Ida poursuit avec les stratégies et les recommandations proposées par le sous-comité. Des changements positifs à court, moyen et long termes seront visibles dans l'implication des parents et dans la capacité des comités à effectuer un meilleur travail de représentativité. Ces recommandations ont tous été faites dans une perspective d'établir une collaboration constructive avec les comités déjà en place et la Commission scolaire.

Nicola Grenon suggère l'adoption d'une résolution confirmant la réception du mémoire. Suite à la lecture de cette résolution, les membres conviennent à l'unanimité de recevoir le document présenté.

Résolution N° CP0905-2016-05

Mémoire portant sur la communication et la participation des parents au sein de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV)

CONSIDÉRANT la présentation faite au Comité de parents par les représentants du sous-comité – Communication-parents;

CONSIDÉRANT le mémoire présenté par ceux-ci;

Le Comité de parents REÇOIT le mémoire portant sur la communication et la participation des parents au sein de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité.

10) PAROLE AUX DÉLÉGUÉS DE LA FCPQ

Ida Francoeur demande une autorisation pour une dépense de 30,00 \$ qui servira à l'achat des denrées nécessaires pour la préparation de sucre à la crème pour la décoration des tables lors du prochain Congrès annuel de la FCPQ.

Serge Lefebvre reprend les propos de Jean-François Roberge parus dans Le Champlain.

Serge informe également les membres que la date retenue pour la première rencontre du focus-group du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires a été fixée au 12 septembre 2016.

Serge avise les participants au Congrès que les ateliers sur la gouvernance ont été retirés du programme et qu'ils devront opter pour un autre atelier. Le ministre Proulx annoncera sous peu ses intentions et envisage une adoption du nouveau projet de loi à l'automne 2016 ou au printemps 2017.

11) PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Bruno Marcoux fait part aux membres des principaux sujets discutés lors de la rencontre du Conseil des commissaires tenue le 26 avril 2016 :

- Appui – Jeux de la francophonie canadienne 2020
La CSMV appuie la candidature de la Ville de Longueuil à titre de ville hôte de la 8e édition des Jeux de la francophonie canadienne en 2020.
- Dérogation à une disposition au régime pédagogique pour l'école secondaire Jacques-Rousseau

- Règles d'allocation budgétaires 2016-2017 de la CSMV ont été reportées
- Appel d'offres – installation et entretien de fibres optiques pour une nouvelle école – autorisation pour conclure le contrat d'une durée de 5 ans

Yanick Cyr mentionne le questionnement d'un parent en ce qui a trait à la sélection des enfants au PEI Fernand-Lafontaine. Une centaine d'enfants n'aurait pas été considérée. Ce point sera discuté au Conseil des commissaires qui se tiendra le 10 mai 2016.

12) PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Ida Francoeur fait le point sur la procédure de classement 2016-2017 présentement en cours. Elle annonce l'ouverture de quatre classes spécialisées au primaire : deux classes relation primaire, une classe relation préscolaire et une classe communication primaire. Un demi-projet AIDER est prévu. Deux classes kangourou seront déplacées de l'école Georges-Étienne-Cartier à l'école Charles-Bruneau et une classe communication préscolaire est déplacée de l'école Christ-Roi à Pierre-D'iberville. Quant au secondaire, deux nouvelles classes sont ouvertes : l'une à l'école Gérard-Filion en communication, la deuxième est une classe déficiences multiples à l'école Monseigneur-A-M-Parent. Des services sont ajoutés : (i) 1 journée de psychologie; (ii) 2.5 journées de psychoéducation; (iii) quatre(4) jours d'orthophonie; (iv) 1,9 poste d'orthopédagogie. Concernant les TES, la communication des besoins des écoles est en cours. Pour les élèves finissants de l'école Bel Essor, une redistribution des élèves provenant de plusieurs commissions scolaires de la Montérégie est en cours puisque l'école Du Vent-Nouveau ne peut recevoir toute la clientèle. Un agrandissement par l'intérieur sera effectué à l'École du Vent-Nouveau; cette décision évitera le déplacement d'élèves; ce qui, en soi, est une très bonne nouvelle.

13) PAROLE AUX MEMBRES

Serge Lefebvre informe les membres que Corinne Payne sera présente à la rencontre du Comité de parents le 6 juin prochain afin de remettre le prix Reconnaissance Engagement à monsieur Jean-Luc Lafleur et une mention spéciale à Mme Jane Roundell.

14) PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Jacques Seminario, Président

Marlène Girard, secrétaire